

Bulletin municipal d'informations

Naves infos

n°114
Janvier
2023



TRAVAUX
sur la commune,
ça avance **P 6**

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Qui sont vos référents ?
P 8

LA VIE DE LA COMMUNE
Du tri à l'ABC
P 9

VIE ASSOCIATIVE
2023 sous le signe des
animations **P 17**



AGENDA

Vendredi 17 février 2023

Assemblée Générale du Collectif Santé LNSC

Salle des fêtes de St Clément à 20h30

Dimanche 19 février 2023

Concert de Lara Pouget, violoniste.

18 h salle de mariages Mairie de Naves

Jeudi 2 mars 2023

Commission des associations

18h30 à la mairie

Samedi 4 mars 2023

Conférence dans le cadre de la Foire du Livre

«Le monde de Franck Bouysse, une fertile terre littéraire»

Amphithéâtre Hôtel du Département

Dimanche 5 mars 2023

25^{ème} Foire du Livre

organisée par Rencontres et Dédicaces

Samedi 11 mars 2023

Carnaval de l'école

Mardi 14 mars 2023

Conseil d'école

Du lundi 20 ou vendredi 24 mars 2023

Opération broyage

Lundi 3 avril 2023

Commission des affaires scolaires

Samedi 8 avril 2023

Nav'y Danse stage Cha-Cha

Samedi 15 avril 2023

Repas Ecole de Rugby

Samedi 22 et Dimanche 23 avril 2023

Foire du Vin

Dimanche 23 avril 2023

Vide-grenier

Du vendredi 28 avril au mardi 2 mai

Voyage à Ornbau

Permanence des élus en mairie

Tous les lundis

Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires.

Tous les jeudis,

Anne-Marie Brunerie, adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé

Les samedis de 9h30 à 11h30

régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

Et sur rendez-vous,

Fabienne Latour-Leyrat, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

Surveillez le calendrier pour les actions prévues dans le cadre de l'ABC (voir page 12)

Cabinet infirmier

Arrivée d'une nouvelle infirmière, Anaïs Brudieux, qui a rejoint Delphine Dufour et Nathalie Bouchon au sein du cabinet infirmier de Naves, 6 rue de l'Hôtel de Ville (Départ de Carine Garcia et Stéphanie Bégon).
Tel : 05 55 26 57 75

Naves infos N°114
Janvier 2023
Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville,
19460 Naves
Directeur de la publication : Hervé Longy
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat
Crédit photos : les associations, Mairie de Naves, DR
Couverture : DR
Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Les Imprimeurs Corrèziens
1200 exemplaires

Vos adresses utiles

Mairie

Tel : 05 55 26 60 16
mairiedenaves@gmail.com
www.naves19.fr
Facebook/naves19

Horaires d'ouverture

Lundi - mercredi - jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv,
Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30. Samedi 9h à 12h

Agence postale communale

Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; Mardi et Mercredi 9h à 12h ; Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 9h30 à 11h30

Médiathèque

Tel : 05 55 26 14 01
mediathequedenaves@gmail.com
facebook.com/Médiathèque-de-Naves
Horaires d'ouverture
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ; Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Déchetterie

La Coutausse

Téléphone : 05 55 27 86 74
mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr

Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h. Fermée le mardi

Pour réserver une salle, contactez la mairie.

Salle des St-Martial (180 places)
Toute réservation implique l'application stricte du protocole sanitaire COVID-19.

ÉDITO



Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux : une excellente année avec une très bonne santé pour 2023.

Revenons sur quelques faits marquants de la fin d'année 2022 pour souligner, encourager, féliciter le dynamisme des associations navaroises. L'association du jumelage entre Ornbau et Naves a organisé une soirée choucroute pour laquelle les bénévoles ont montré leurs talents culinaires. La tant attendue randonnée des feuilles mortes que beaucoup de participants extérieurs définissent comme une des plus belles de la Corrèze ainsi que la mieux organisée, a connu un succès inégalé. Le repas de Noël chapeauté par les Amis de la Vignotte a permis à nos aînés de partager un moment convivial autour d'un repas festif. Le spectacle de Noël organisé par l'association des parents d'élèves a ravi les enfants du groupe scolaire Marcel Estrade. Le marché de Noël organisé par Naves Animations avec la participation du NSL Seniors et de l'association de jumelage n'avait jamais accueilli autant de stands. Enfin, nous réitérons un vif encouragement pour les équipes des NSL.

Pour la deuxième année consécutive nous avons remporté le premier prix départemental de villes et villages fleuris. De surcroît, nous venons d'accéder à la première fleur du label régional, rejoignant les 25 communes corréziennes arborant ce label. Notre commune a été lauréate d'un appel à projet visant à établir un atlas de biodiversité communal. Pour notre commune, 2022 restera marquée par des aménagements, constructions et rénovations : l'accueil des objets du trésor gaulois de Tintignac dans un espace dédié, la mise en accessibilité du groupe Marcel Estrade, la rénovation intégrale de la classe de CP ainsi que la salle multi activités du Pré bourru qui fut terminée en temps et en heure, et sans surcoût. Cette salle, nous l'avons voulue au service des navarois-es, polyvalente, multifonctionnelle, évolutive, lumineuse, bien isolée, économe en énergie. Nous avons souhaité conformément à nos valeurs, privilégier les entreprises locales, utiliser des matériaux biosourcés. 2022 fut également une année où nous avons renouvelé du matériel très vieillissant (épareuse et tractopelle). Par ailleurs, permettez-moi de revenir sur le renouvellement de la tractopelle qui a fait couler beaucoup d'encre et de salives. La première réservation s'était avérée une arnaque pour laquelle, avec obstination, nous avons récupéré l'intégralité de l'argent versé. Enfin, nous avons également obtenu le remboursement de l'intégralité du montant des travaux d'étanchéité de 2019 sur la bulle de tennis dont l'expert avait souligné les nombreuses malfaçons. J'ai toujours pensé que le malheur des uns ne devait pas faire le bonheur des autres !

La question énergétique est comme pour vous, au cœur de nos préoccupations. L'abaissement de l'éclairage public se poursuit avec pour 2023 un changement de toutes les

armoires de commande des éclairages publics pour plus de sécurité et moins de consommation. Le lotissement des bruyères verra également le remplacement des mats boules obsolètes. Depuis notre élection, nous travaillons sur ce sujet. L'émanation de la SCIC Centrales Villageoises Energie Cœur de Corrèze est un bel exemple d'action concrète citoyenne. La pose imminente de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle multi activités sera la première installation citoyenne de Nouvelle Aquitaine ayant comme modèle une centrale villageoise. Cette société coopérative citoyenne bénéficie du soutien financier de la région au titre du modèle social et solidaire, et de l'actionnariat citoyen.

2023 devrait permettre la réalisation de projets structurants pour notre commune comme la poursuite des travaux de rénovation du groupe scolaire, ainsi qu'un agrandissement et un embellissement de la maison du patrimoine. Avec le pôle des affaires sociales, nous travaillons pour lutter contre l'isolement notamment avec les bénévoles de Bavard'Age, nous aidons grâce au CCAS les plus démunis. Cette année, nous redoublerons nos efforts pour fédérer un partenariat qui aboutirait sur la construction de maisons partagées.

Nous poursuivrons nos efforts avec l'appui du collectif santé pour pérenniser l'offre de soins, nous renouvelerons sans doute des journées découvertes de notre territoire dont les dernières ont attiré six médecins. À l'instar du groupe de citoyens mobilisés, nous devons tous conjuguer nos efforts pour trouver des médecins, ce doit être, évidemment une recherche trans partisane !

Même si nous n'avons pas trouvé de date pour la cérémonie de vœux, j'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des réunions de quartier 2023, pour échanger et partager le verre de la convivialité.

J'ai la chance d'animer des équipes dont l'expérience et le savoir-faire permettent une vie sereine dans notre commune. Chacun œuvre efficacement pour dérouler le projet pour lequel vous nous avez fait confiance. L'équipe municipale est motivée et dynamique, elle reste à votre service, elle est à votre écoute !

Bonne lecture

Hervé Longy, Maire

Coup d'oeil dans le rétro

Colis de Noël

Le Père-Noël du Centre communal d'action sociale (CCAS) est passé cette année sur la commune. Les heureux bénéficiaires doivent avoir plus de 75 ans. Ils sont 270 à avoir eu un colis de Noël ainsi que 21 résidents des maisons de retraite.

Les colis ont été confectionnés par Carrefour express de Naves et par Récoltes locales. La distribution a été faite par les élus qui sont toujours heureux de rencontrer nos concitoyens



Cérémonie du 11 Novembre

Belle assemblée pour célébrer la cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le maire a souligné, devant le monument aux morts, l'importance du devoir de mémoire et le souvenir des soldats morts pour la France. Camille a accompagné cette cérémonie par une belle interprétation de l'hymne européen à la flûte traversière.



Décoration de Noël

Grâce à l'inventivité des services techniques et du bois de récupération trouvé sur la commune, de drôles de petits personnages sont apparus à l'entrée du bourg, sur la place à côté de l'école et à côté de l'église à l'occasion des fêtes de Noël.



Coup d'oeil dans le rétro

Broyage, un service qui séduit

C'est devenu un usage : le broyage des déchets verts chez les particuliers.

Deux fois par an, en octobre et en mars, les agents des services techniques accomplissent avec bienveillance et efficacité cette nouvelle tâche pour le plus grand bonheur des Navarois.

La semaine 12, du lundi 20 au vendredi 24 Mars 2023, a été retenue pour renouveler ce broyage.

Si vous souhaitez en bénéficier, il faut vous inscrire d'ores et déjà, au secrétariat de la mairie.

Un rappel : les déchets verts doivent être regroupés dans un endroit facilement accessible par le camion des services techniques. Enfin le diamètre de section des branches ne doit pas excéder 8 cm.



1^{er} prix Villes et villages fleuris pour la seconde année

Pour la 2^{ème} année consécutive, notre commune a reçu le premier prix départemental des villes et villages fleuris des villes de 1000 à 3000 habitants.

Cette année, Naves concourait aussi au niveau régional et a eu le plaisir d'obtenir la première fleur de ce label, honorant ainsi les efforts faits par les services des espaces verts, les élus mais aussi les bénévoles, pour accéder aux exigences de ce label, tournées vers l'amélioration du cadre de vie et la protection de la biodiversité.

Le jury a ainsi apprécié les projets et les travaux réalisés comme : la création d'espaces végétalisés, une palette constituée de plantes vivaces, le paillage des massifs et le zéro phyto dans les espaces sportifs et les cimetières.

Les actions pour préserver l'environnement en faveur de la biodiversité : la gestion différenciée, l'écopâturage, l'initiation des centrales villageoises, la cantine bio et locale, le site de compostage collectif, le broyage des déchets verts chez les particuliers, le lancement d'un atlas de biodiversité, la rénovation des bâtiments notamment la salle polyvalente et l'école avec la mise en accessibilité aux handicapés de cette dernière, la rénovation de l'éclairage public avec des lampes led ont grandement satisfait le jury.

La communication, l'information des citoyens par le biais du bulletin municipal, de facebook de toutes les actions entreprises, la collaboration entre les services des espaces verts, les élus et des bénévoles a

été très appréciée.

Des conseils nous ont aussi été prodigués et nous permettront de travailler à l'amélioration de l'accueil, de la qualité de vie sur notre commune, cette fleur ne devant pas être un sujet d'autosatisfaction mais un encouragement à poursuivre nos efforts collectivement



Travaux sur la commune

Nettoyage des routes

Les services techniques procèdent actuellement au nettoyage des routes d'intérêt communautaire. Ils ont équipé la tractopelle d'une lame lisse qui permet de racler les feuilles, l'herbe et la terre accumulées sur le bord de certaines routes ombragées.

Ensuite des passages de balayeuses permettent de rendre la route propre. Bien évidemment, à chaque fois que cela est possible, les feuilles sont restituées à la nature sur le lieu où elles sont tombées. Lorsque ce n'est pas possible, elles sont évacuées pour être compostées sur une plateforme.



Entretien des chemins ruraux

Les services techniques ont entrepris l'entretien des pistes, des chemins ruraux (nivelage, rajout de cailloux, dérivation pour l'eau avec fossé) grâce à leur nouvelle tractopelle.

À noter que les cailloux proviennent du broyage des gravats que nous avons fait faire en 2021, c'est donc du réemploi. D'autres réaménagements sur des chemins ruraux ouverts lors du remembrement suivront.



Travaux sur la commune

Pari tenu : délai et budget respectés pour la rénovation de la salle multi-activités

Une semaine avant Noël, le dimanche 18 décembre, en présence de Monsieur le Préfet et de nombreux politiques, la salle multi activités du Pré Bourru a été inaugurée.

Cette rénovation a été confiée à un cabinet d'architecture bien connu à Naves, celui de Pierre Brudieux. 40 semaines de travaux ont été nécessaires pour rénover entièrement cette salle.

De nombreuses études (amiante, structures, fondations, énergétique) ont été obligatoires pour valider le projet afin de bénéficier de différentes aides. Initialement budgété à 825 000 € HT, le montant des travaux a finalement été de 820 000 € HT grâce à la maîtrise d'œuvre efficace et au savoir-faire des services techniques. En effet, là aussi, nous avons réemployé du concassage de matériaux.

Dans un souci de réemploi, nous avons décidé de réutiliser le matériel encore en état, comme la plonge, les tables en inox, le lave-vaisselle. De plus, nous l'avons également équipée de l'ancien four vapeur de l'école et



l'Etat, Contrat de Solidarité Communal via le Département, rachat privé de certificat via EDF).

14 entreprises de Corrèze ont participé activement à cette rénovation, en employant des matériaux biosourcés naturels et durables comme des bois du limousin pour la charpente et la terrasse ou de la laine de bois comme isolant permettant de lutter contre le froid ou la chaleur. Un système de trappes permettra également un courant d'air qui rafraîchira la salle. De plus, des éclairages à led et des détecteurs de présence sont utilisés pour limiter la consommation électrique.

Dans les prochaines semaines, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture. Cette dernière est louée à la SCIC Energies Cœur de Corrèze.

Cette salle multi activités est faite, avant tout, pour les citoyens et les associations de Naves. La gratuité pour les associations navaraises

est maintenue. Un prix préférentiel, voté lors du conseil municipal de décembre 2022 est destiné aux citoyens de Naves.

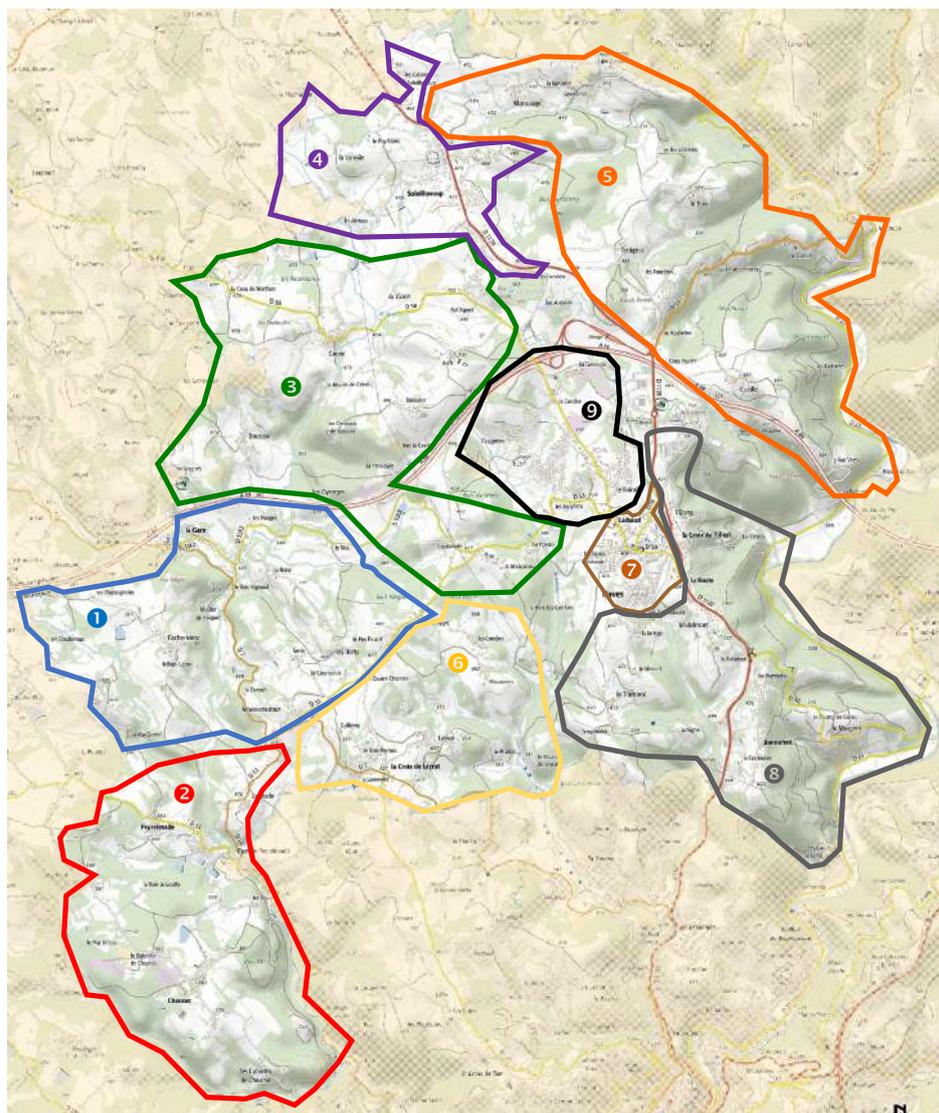


de la gazinière du centre aéré. Lors de l'inauguration, le Préfet a souligné l'efficacité d'ingénierie financière déployée pour bénéficier de subventions diverses : Feder via l'Europe, Plan de Relance, Dotation des territoires ruraux, Dotation de soutien à l'investissement local via

Réunions participatives, vos contacts

2022 a été marquée par l'organisation de 9 réunions de secteurs permettant de cibler l'ensemble de la commune et de partager des échanges avec 500 navarois(es). Afin de prolonger cet élan démocratique, des référents citoyens se sont proposés lors de ces rencontres ou ont été sollicités pour constituer un lien entre habitants et municipalité.

Le but est que, dans chaque secteur, ils puissent être le relai de propositions des citoyens sur des thèmes collectifs de débat ou sur des problématiques toujours collectives de leur secteur ; ainsi, les prochaines réunions pourraient s'enrichir d'une partie débat différente suivant les secteurs et qui aurait été organisée en amont, suivant les choix des habitants. Ci-dessous les secteurs et leur référents, ci-contre la charte.



Secteur 1 :

Jacques Sornet : jacsor@wanadoo.fr, 240 Facherivière 19460 Naves

Odile Delbegue : odile.paillassou@orange.fr

Secteur 2 :

Romain et Pauline Boblet : pr.boblet@gmail.com

Jean Michel Mirat : jm.mirat@gmail.com, 644 route de Lestrade 19460 Naves

Secteur 3 :

Paulette Dignac : pj.dignac@orange.fr

Annie Bourguet : 380 Ceron 19460 Naves

Jean Pierre Boissis : jeanpierreboissis@orange.fr, 111 Route de Coustelade 19460 Naves

Gérard Veysièrre : gervey19@orange.fr

Secteur 4 :

Jean Noël Peuch : peuch.jn@wanadoo.fr

Secteur 5 :

Guy Rhodes : rhodesguy19@gmail.com, 2 Allée de Cueille 19460 Naves

Alain VanPeteghem : 403 la Rathonie, 19460 Naves

Secteur 6 :

Bernard Bassaler : bernard.bassaler@orange.fr, 3 rue Antoine Cuzange 19460 Naves

Gérard Fraysse : gingerfraysse19@gmail.com

Secteur 8 :

Yves Claval : ycl1966@orange.fr

Claude Lafon : claude.lafon19@hotmail.fr

Secteur 9 :

Alain Debord : alain.debord@laposte.net, 17 rue des bruyères 19460 Naves

Francis Bétaillouloux : francisbetaillouloux@gmail.com

Secteur 7 :

Jacqueline Blanquet : jacques-blanquet@wanadoo.fr

Hélène Pélissier : pelissier.mh@gmail.com, 9 rue des fauvelles 19460 Naves

Jean Paul Barbero : 5 rue des arènes, 19460 Naves

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de référents et étoffer ainsi ce groupe, vous pouvez contacter la mairie.



Mairie de Naves
1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Charte des référents citoyens

Le ou la référent(e) habite le quartier, est inscrit(e) sur les listes électorales et n'est pas titulaire d'un mandat électoral.
Il ou elle s'engage, à travers une charte et dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer dans l'intérêt général de la commune, du quartier et de ses habitants.
Les référents n'ont aucun rôle politique et ne sont pas là pour cautionner celle de l'équipe municipale en place. Ils ou elles ont été recruté(e)s ou se sont proposé(e)s spontanément lors des réunions de quartier.
Le rôle essentiel de référent(e) tient dans la centralisation et la transmission à la municipalité, de l'information relative à son quartier.
Le ou la référent(e) rapportera des sujets d'intérêt collectif intéressant les citoyens de son quartier.
Il ou elle n'est pas :
- le porte-parole d'intérêts particuliers,
- un médiateur en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux,
- un substitut des forces de l'ordre et des employés municipaux,
- il ou elle n'a pas pour mission d'informer ses concitoyens sur les actions municipales mais uniquement de faire remonter les demandes collectives aux élus.
Le ou la référent(e) constitue un lien entre les habitants de son quartier et le conseil municipal.
Notamment:
1) Dans le cadre des réunions de quartier et/ou de rencontres entre les habitants et les élus :
- en réunissant en amont les propositions de débat des citoyens
- en s'engageant à participer à ces réunions.
2) En transmettant aux élus des préoccupations collectées auprès des habitants (entretien des espaces publics, circulation, éclairage public, ou autres);
- S'il ou elle le souhaite et uniquement dans ce cas, le ou la référent(e) peut avoir aussi vocation à prendre contact avec les nouveaux arrivants. Ce premier contact peut être établi par la remise de documents d'information de la Mairie (livret d'accueil, plan du village, ...).
Suivant le choix du ou de la référent(e), il ou elle sera joignable :
 Soit à son adresse du domicile.
 Soit à son adresse mail.
 Soit à son adresse mail + domicile.
La municipalité s'engage à respecter ce choix des divers référents.
La liste des référents de quartier est publiée sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.
Lorsque les circonstances l'exigent ou si un citoyen le demande, le ou la référent(e) s'engage à observer la plus stricte confidentialité.

L'Udaf vous accompagne dans le numérique

L'UDAF de la Corrèze propose un service gratuit pour accompagner, à domicile, les personnes dans l'utilisation des outils numériques, sur l'ensemble du département de la Corrèze.

Ce dispositif permet d'apporter une réponse la plus individualisée possible. Vous pouvez contacter le conseiller numérique pour toutes démarches administratives en ligne, pour utiliser les outils bureautiques afin de réaliser un curriculum vitae par exemple, participer à une visio-conférence, communiquer avec vos proches, être sensibilisés aux dangers d'internet. Toutes les actions devenues essentielles à la vie quotidienne.

Conseiller NUMERIQUE

Union départementale des associations familiales
Email : conseillernumerique@udaf19.fr
Ligne directe : 05 54 06 13 26 | 06 15 65 81 59



Le Syndicat des Eaux du Puy des Fourches Vézère a déménagé !



Déménagement

Nouvelle adresse :

ZA La Geneste – 3 rue Charles Pathé
19460 NAVES

Téléphone : 05 55 27 89 77

Mail : eau@spdfv.fr

Des aménagements au village de Bel Aspect et la rue des Arènes

Depuis deux années, vous nous faites part des vitesses excessives, du flux important de véhicules et du danger que cela représente pour les usagers de la route. Nous avons mis en place le radar pédagogique pour avoir des éléments mesurés. À nouveau, lors des réunions de quartiers, vous nous avez interpellés sur ce sujet.

Nous avons saisi le service voirie de Tulle Agglo avec le technicien Georges Afonso pour réfléchir à des aménagements permettant d'augmenter la sécurité et de réduire la vitesse au village de Bel Aspect et sur l'entrée du bourg via la rue des Arènes. Deux réunions publiques où tous les habitants proches de ces itinéraires étaient invités ont permis de discuter, partager les propositions et définir un plan d'action.

À Bel Aspect, 2 chicanes provisoires sont installées. Elles seront complétées par une modification du carrefour de la RD1120, et un aménagement de la zone des « Récoltes Locales ». Un stop sera positionné sur la rue Combe El Faure. Le stop de Bel Aspect sera réaménagé.

Sur la rue des Arènes, la nécessité absolue est de réduire la vitesse sur cette longue entrée du bourg. Une voie partagée piétonne ou cyclable permettra de relier les lotissements des Bruyères, de la croix Blanche ou



du Bois Foirail. La première réflexion porte sur le croisement avec la rue Clément Simon, afin d'améliorer la visibilité des véhicules venant de cette rue. L'installation d'un îlot central et d'un panneau "stop" au lieu d'un "cédez le passage" permettra aux véhicules d'être perpendiculaires par rapport à la rue des

Arènes.

La deuxième réflexion porte sur un aménagement à "effet de porte", afin de réduire la vitesse avec la contrainte du passage de poids lourds. Réduire la largeur de la rue à 5,50m (au lieu de 6,80m ou 5,80m) permettra de matérialiser l'entrée en agglomération depuis les ateliers municipaux jusqu'au croisement avec la rue Clément Simon tout en laissant deux poids lourds se croiser au pas. Des quilles espacées de 12 à 24 m vont sécuriser les piétons ou vélos avec la création d'un cheminement sur une longueur de 685 m. Au croisement avec la rue Clément Simon, un passage piéton leur permettra de rejoindre le futur trottoir qui ira jusqu'à celui qui fait face au cimetière.

Ces travaux seront réalisés au printemps 2023.

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se trient !

Depuis le 1er janvier 2023, le SYTTOM 19 met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire corrézien. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri jaune.

Depuis des années, Tulle agglo s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si les efforts ont offert jusque-là des résultats encourageants, Tulle agglo a décidé, avec le SYTTOM 19, Syndicat de Transport et Traitement des Ordures Ménagères de la Corrèze, d'aller plus loin. Les consignes de tri sont donc simplifiées pour trier plus et augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

Concrètement, à partir du 1er janvier 2023, tous les emballages auront leur place dans le bac de tri jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des embal-

lages en métal, en papier, en carton et en verre. Dès le 1er janvier 2023, il est possible de déposer dans le bac jaune les emballages en métal, en papier en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception. Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations !

Pour les habitants, le bénéfice sera immédiat avec un geste de tri quotidien facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour l'agglo, une poubelle d'ordures ménagères allégée (et donc moins d'incinération), moins d'erreurs dans le bac jaune, moins de refus en centre de tri et donc un meilleur taux de recyclage à l'échelle du territoire.

Vous recevrez prochainement un courrier d'information accompagné d'un mémo tri pour vous accompagner dans ces nouvelles habitudes de tri. Une affiche de sensibilisation sera également déployée sur tout le territoire, et une nouvelle signalétique sera apposée sur tous les bacs de tri de Tulle agglo.

Dépôts sauvages



Un questionnaire a été envoyé aux communes de la Corrèze. Il en ressort que 68 % des communes sont confrontées aux dépôts sauvages contre 32 % non concernées.

Les dépôts dits « sauvages » sont observés sur :

- les zones dédiées à la collecte
- en campagne
- sur le bord des routes
- sur terrains privés
- sur le domaine public.

Qu'est-ce qu'un « déchet » ?

C'est un bien sans maître ! Le propriétaire le destine à l'abandon ; mais il reste la propriété du propriétaire initial dont la responsabilité peut être engagée.

La collectivité qui le récupère (service déchets par exemple) devient détentrice, pas propriétaire.

Avec le recyclage, le déchet devient ressource. C'est le nouveau détenteur qui devient propriétaire.

Précisions :

- déchet abandonné : sur la voie publique
- dépôt sauvage : déposé en dehors d'une installation autorisée (cf code de l'environnement)

- décharge illégale : police de l'ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement)

Rappel

Des sanctions de plusieurs niveaux peuvent être infligées du fait de « dépôts sauvages » (dépôt en dehors des conteneurs, aggravée en cas d'utilisation d'un véhicule). Si des dommages sont constatés, une réparation est possible pouvant éviter une amende.

Plusieurs règlements s'appliquent selon les situations. Par exemple, le Code de la Santé Publique pour le brûlage à l'air libre est INTERDIT (sauf autorisation dûment constatée !). Les agents habilités sont clairement cités dans le Code de l'Environnement.

Points particuliers

- le stockage ou dépôt sauvage de pneus est clairement interdit (risque de moustiques ou d'incendie).
- l'amiante est illégale en dépôt sauvage (la collectivité constatant ce dépôt doit le mettre en sécurité et prévenir la Gendarmerie).

Enfin il y a au niveau des brigades de gendarmerie un gendarme référent et un référent au niveau du Parquet.

Le tri depuis le 1^{er} Janvier : l'information est passée !

Tout ou presque se trie, y compris tous les plastiques qui nous submergent.

Votre conteneur à recyclables les accepte, et pas que.

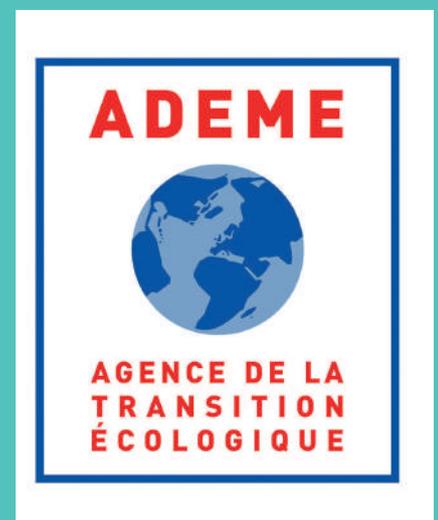
Vous avez l'habitude de mettre votre SAC JAUNE dans le conteneur des « recyclables »...gardez votre sac, videz le, privilégiez le VRAC. Les sacs jaunes sont appelés à disparaître, prenez les devants. Et évidemment ,les conteneurs recevront plus !

Zéro Déchet : quand, comment ?

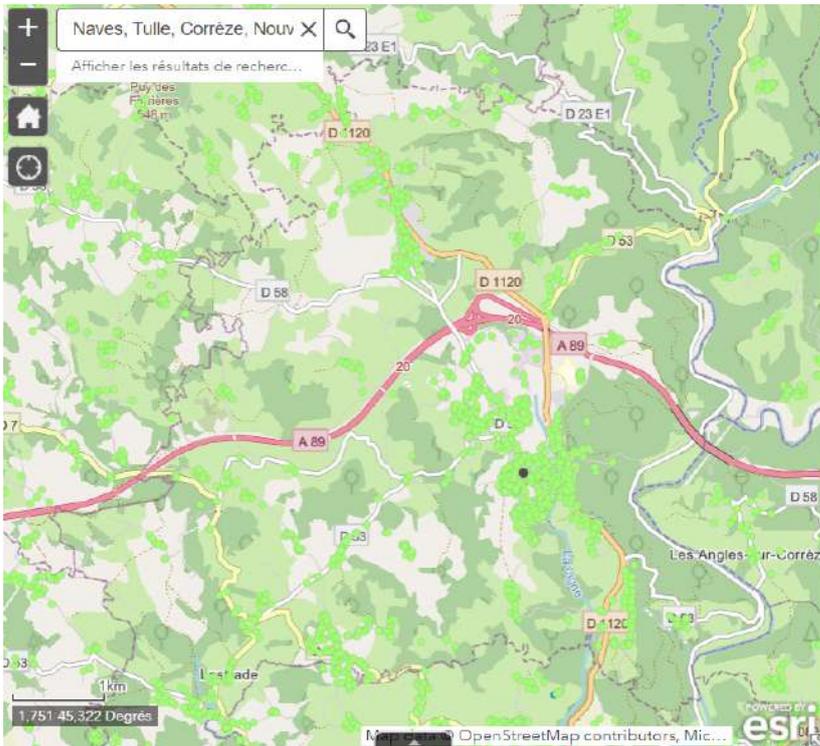
Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie, devenue Agence de la Transition Ecologique). Chaque Français génère plus de 500 kg de déchets ménagers/an. Un tiers sont des emballages ! Près de 80 % des déchets retrouvés en mer proviennent de la terre, et nous jetons chaque année 70 kg de plastique, dont moins de 30 % sont récoltés et recyclés

>>>ils se retrouvent dans les sols, dans les cours d'eau, dans la mer où ils se dégradent en microparticules, ingérées par tous les animaux marins... dont certains se retrouvent dans notre assiette. Il en va de TOUS les plastiques, emballages, bouteilles, mégots de cigarettes ...

Aujourd'hui les collectivités (communes, collectivités de communes ou d'agglomération, services déchets) tentent déjà de prendre à bras le corps ce problème des plastiques. On sait maintenant recycler à peu près 75 % des plastiques, si les citoyens font bien le geste du RECYCLAGE proposé par les différents acteurs.



Déploiement de la fibre, on fait le point



Vous êtes nombreux à nous avoir contacté pour des problèmes divers. 47 dossiers reçus par mails, courriers, appels téléphoniques, une trentaine résolus pour des cas d'échecs de raccordements, de RDV non honorés, de travaux de complétudes, de dommage réseaux.

À cette date, il reste des travaux de déploiement sur différents secteurs comme par exemple à Céron, ou l'engagement du constructeur pour des travaux réalisés en mars 2023.

Le secteur de Chaunac a vu son déploiement clôturé en fin d'année 2022 après multiples relances auprès du constructeur, certaines habitations sont identifiées comme non éligibles, cas que nous avons fait remonter à l'opérateur d'infrastructure. Nous invitons les administrés à faire remonter les informations en cas de difficultés rencontrées directement à leurs fournisseurs d'accès en cas d'échec de raccordement, au constructeur pour des travaux de complétude de construction nouvelle, mais également à Tulle-Agglomération, la mairie de Naves.

Adresse email dédiée : fibrenaves@gmail.com.

Histoire de jouer : expo et animations à la médiathèque

Du samedi 11 mars au samedi 13 mai prochain, la médiathèque va vivre au rythme des jeux, avec une exposition de jeux (et leur relation à la littérature) et de figurines. Durant la période de l'expo, des animations auront lieu les mercredis et samedis (ateliers de jeux, de peinture, démonstration de jeux de stratégie). Une soirée jeu avec plusieurs tables est prévue le vendredi 31 mars.

Et comme le jeu c'est aussi le jeu vidéo, nous allons mettre en place avec la BDP une console et une trentaine de jeux accessibles durant toute l'expo.

Vous retrouverez les dates précises des animations des mercredis et samedis sur la page facebook de la médiathèque. <https://www.facebook.com/mediathequenaves>



Adressage, les bonnes pratiques



Donner son adresse ne relève pas toujours de la science exacte. Si la majorité des habitants français à l'habitude de renseigner son lieu de vie ou de travail par une formule normée qui accole un numéro et un nom de voie, d'autres sont obligés d'en passer par des « troisième rue à gauche après l'école » ou « dernière maison à droite dans le chemin à la sortie du village »



ou « Vous contournez la place de la mairie et vous prenez la troisième rue après l'église ».

Ces données géographiques approximatives renseignées par les habitants des villages doivent faire partie du passé. Le lieu-dit ou le hameau fait ainsi souvent office d'adresse commune pour plusieurs habitations. Pour rappel, ce qu'on nomme « adressage » renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation) et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes sur le territoire d'une commune.



Une adresse qui se résume à un nom de hameau et se joue des GPS pose des problèmes pour les facteurs qui ne

connaissent pas tous le territoire où ils sont amenés à faire leurs tournées, pour les livraisons de commandes réalisées en ligne mais aussi pour les aides à domicile, ou les services de secours. L'absence d'adressage conduit parfois à des situations dramatiques.



C'est pour cela que la commune de Naves a réalisé son adressage respectant la loi 3DS. Chaque secteur de la commune possède maintenant un adressage précis certifié (nom de rue et N°).

Afin de faciliter l'accès à votre logement, nous vous demandons d'apposer sur votre maison le N° de rue et de vous souvenir exactement du nom de la rue dans laquelle vous habitez.

Vous avez eu lors du dernier adressage en 2020 une attestation avec votre numéro. Pour ceux qui ne connaissent pas leur adresse précise, nous pouvons vous refaire une attestation d'adressage en mairie avec tous les renseignements qui vous seront utiles.



Éclairage public

Lors du Conseil Municipal du 09 décembre 2022, une délibération et un arrêté ont été pris, suite à une demande de la FDEE19, pour concrétiser la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit. La volonté de la municipalité est d'initier des actions concernant la maîtrise de la consommation d'énergie, la préservation de l'environnement et la lutte contre les nuisances lumineuses.

L'éclairage public est interrompu :

- Sur le secteur rural de 22h à 07h
- Au centre bourg de 23h à 06h30.



L'atlas de la biodiversité sur Naves, c'est parti !



Soutenue par l'Office Français de la Biodiversité, pionnière en Corrèze, notre commune a démarré un atlas de la biodiversité communale (ABC), destiné à inventorier les espèces et leur habitat et à mener des actions de sensibilisation en faveur de la biodiversité. Elle veut participer à cette prise de conscience de l'interdépendance des espèces, pour ouvrir les yeux aux plus jeunes et leur dire que OUI, on voudrait œuvrer tous ensemble pour un avenir meilleur qui passe par la prise en compte de la biodiversité.

Elle souhaite mobiliser toutes les bonnes volontés : citoyens, associations, agriculteurs, scolaires. Impliquer la population, les habitants et surtout les plus jeunes dans la compréhension du monde dans lequel nous vivons est un devoir moral. Une réunion publique, dotée d'une conférence sur les abeilles sauvages donnée par Laurent Chabrol du CPIE, a eu lieu le 3 Décembre ; une cinquantaine de personnes y ont assisté.

Des flyers trimestriels seront proposés contenant à chaque fois une liste d'espèces faciles à reconnaître durant cette période. Ils ont été distribués en Janvier aux scolaires et sont disponibles sur facebook et à la mairie. L'objectif est d'observer dans votre jardin ou autour de vous si ces espèces sont présentes, en y associant vos enfants.

Un calendrier des différentes actions prévues en 2023 a été établi et nous vous en livrons le contenu. Vous pourrez retrouver tout au long de l'année les informations et les dates précises des inventaires, des conférences, des sciences participatives auxquelles vous pourrez vous joindre, sur la page facebook de l'atlas.

Facebook.com/AtlasBiodiversiteNaves

Date	Horaire et Lieu	Thème
Mars	Soir Lycée agricole de Naves	Nuit de la chouette
Du 03 au 15 avril	<i>A définir</i>	Inventaires participatifs sur les oiseaux
Première quinzaine d'avril	<i>A définir</i>	Inventaire participatif sur les amphibiens
Printemps et été	<i>A définir</i>	Inventaire participatif sur les mammifères
Samedi 13 mai	Site de Tintignac	Recensement des sites de nidification des abeilles sauvages
Vendredi 26 mai Fête de la Nature	Matin <i>A définir</i>	Randonnée pédestre avec Pique-nique
	Après-midi Lycée agricole de Naves	Inventaire participatif sur les bousiers
	Soir Site de Tintignac	Chasse de nuit avec les papillons et les chauve-souris
Samedi 24 juin	<i>A définir</i>	Conférence sur les plantes invasives
Mai/Juin	<i>Lycée agricole de Naves</i>	Inventaire participatif sur les chauves-souris
Juillet	<i>A définir</i>	Sortie grand public sur les insectes des prairies naturelles
Octobre	<i>A définir</i>	Exposition sur la migration post nuptiale avec site d'étude au belvédère avec la LPO
Automne (à l'étude)	<i>A définir</i>	Inventaire participatif sur les champignons (2 demi-journées)
Décembre (à l'étude)	<i>A définir</i>	Inventaire participatif sur les libellules



Devenez une SENTINELLE de la BIODIVERSITE



Comment faire ?

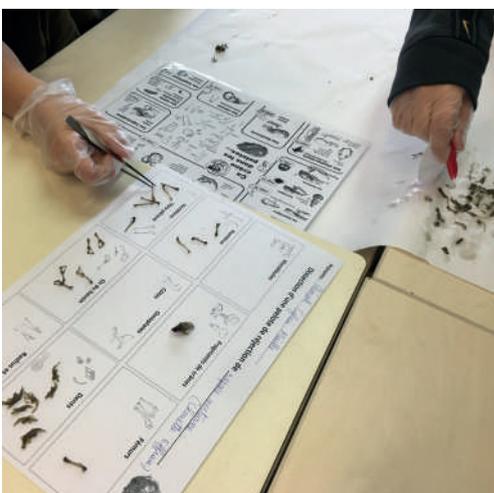
Relevez à l'aide de cette fiche les espèces que vous observez dans votre jardin ou autour de vous et retournez cette fiche à la mairie ou par mail. Si vous avez des photos, n'hésitez pas à nous les envoyer !

Un doute pour l'identification ? Envoyez la photo par mail ou sur Facebook on se charge de l'identifier.



Éducation à l'environnement

Suite à leurs observations sur leur ATE (Aire Terrestre Educative) à « L' Espace Laurent-LENOIR » à Naves , les élèves de CM1 de l'école Marcel Estrade à Naves ont souhaité approfondir leurs connaissances sur les rapaces. Jeudi dernier, le service EDD (Éducation au Développement Durable) de la Ligue de l'enseignement FAL19 (Ligue de l'enseignement de la Corrèze) a donc proposé des ateliers pour découvrir les rapaces diurnes et nocturnes, leurs caractéristiques, leurs morphologies, mais également de déterminer leurs régimes alimentaires au travers d'un atelier de dissection de pelotes de réjection. Une immersion dans le monde fascinant des rapaces qui permettra d'amender l'Atlas de la Biodiversité Communale de Naves



Compostage collectif

Grâce au dévouement et à l'enthousiasme des bénévoles, le site de compostage des Collemboles fonctionne et permet à l'école et aux habitants ne disposant pas de composteur chez eux, de recycler leurs déchets organiques, réduisant ainsi de façon drastique leurs ordures ménagères.

L'aménagement de ce site est souhaité afin de le rendre plus convivial et approprié à la biodiversité.

La haie de thuyas qui est déjà morte à plusieurs endroits va être supprimée. Aussi, au niveau du site de compostage, une réflexion a eu lieu pour planter une haie fruitière et fleurie qui encadrera le site.

Des aménagements : pergola, cultures, lasagnes sont également envisagés.

Des hôtels à insectes pourront être implantés après la mise en place d'arbustes constituant la base de nourriture de ces insectes.

La plantation de la haie fruitière et fleurie sur l'espace Laurent Lenoir avait fait l'objet d'une collaboration sympathique et conviviale entre des associations, des stagiaires du lycée agricole, les services techniques et des citoyens. Et ceci, tant pour les dons de diverses essences que pour la plantation des arbustes.

Nous souhaiterions renouveler cette expérience. Les stagiaires du lycée agricole travaillent déjà sur un plan. Si vous disposez de certaines essences comme celles citées dans cet article et que vous souhaitez en faire

profiter la collectivité, vous pouvez prendre contact avec nous dès maintenant afin que nous répertoriions tous nos plants.

Bien sûr, vous serez également les bienvenus pour vous joindre à l'équipe lors de la plantation et pour partager le pot de l'amitié qui clôturera cette journée dont la date reste à définir, mais que nous vous ferons connaître bien évidemment.

Voici une liste non exhaustive pour l'aménagement de l'espace compostage partagé :

- Petits fruitiers (groseilles, cassis, framboises myrtilles etc.)
- Vigne
- Prunier, cerisier, pommier.
- Lilas
- Noisetier
- Mahonia
- Viorne
- Millepertuis arbustif
- Seringat
- Laurier sauce
- Romarin
- Lavande
- Sauge
- Thym
- Perowskia

[Facebook.com/lescollembolesnaves](https://www.facebook.com/lescollembolesnaves)



Rencontres & Dédicaces

Organisée par rencontres et dédicaces

NAVES
25e
FOIRE du LIVRE

5 mars 2023
10h - 18h

Samedi 4 mars
15h00

CONFÉRENCE

"Le monde de Franck Bouysse, une fertile terre littéraire."

Amphithéâtre - Bâtiment F
Hôtel du Département Marbot -Tulle

Rejoignez-nous sur Facebook : Foire du Livre de Naves ou sur : www.foiredulivrenaves.over-blog.com

Département : « Le monde de Franck Bouysse, une fertile terre littéraire ». Franck Bouysse s'entretiendra avec Bernard Daguerre.

Foire du livre « Mille et une pages », dimanche 5 mars 2023.

Les auteurs seront accueillis dans le nouvel écrin de la salle multi-activités du Pré Bourru. Soixante-dix auteurs vous présenteront leurs ouvrages et vous proposeront une dédicace. Il ferons de chaque livre un livre unique. Une table ronde avec les auteurs du prix des lecteurs corréziens sera organisée à la médiathèque.

Interventions dans les établissements scolaires.

Vendredi 3 mars, les élèves du groupe scolaire Marcel Estrade rencontreront Annelore Parot. (classes de maternelle et Cours préparatoire) et Marie-France Zerolo Chevron (Cours élémentaire et Cours moyen).

Philippe Arnaud, auteur jeunesse, rencontrera, vendredi 3 mars les élèves du collège Clémenceau et du lycée E. Perrier, et jeudi 2 mars, les élèves du lycée E. Pisani .

Dimanche 19 février, Lara Pouget, violoniste, sera en concert. Au cours d'un récital exclusif pour Rencontres & Dédicaces, vous pourrez découvrir les adaptations et créations de Lara (chansons françaises, chansons internationales). Début du concert : 18h00, salle des mariages.

Ne manquez surtout pas ce rendez-vous, prélude à la foire du livre « Mille et une pages ».

De concert avec Rencontres & Dédicaces, Lost in Tradition vous propose de découvrir une histoire des migrations, des Maçons de la Creuse à l'exode rural, migrations internes, à l'accueil des migrants venus d'Espagne, la retirada, puis à l'accueil des familles portugaises, migrations politiques et économiques, un exode devenu exil!

Un spectacle qui fait appel au chant, aux sketches théâtraux. Salle multi-activités du Pré Bourru, le vendredi 12 mai à partir de 20h.

L'association Rencontres & Dédicaces vous présente le programme de ses activités pour le premier semestre.

Le jury du concours de nouvelles est appelé à se réunir en janvier pour sélectionner les travaux qui méritent d'être édités. Trente trois nouvelles ont été enregistrées, ce qui prouve que la phrase « Embrasse moi encore une fois, répond-elle, et la mer cessera de monter » était une phrase intéressante.

Le recueil « Comment empêcher la mer de monter !! » sera présenté à la foire du livre « Mille et une pages »

Le programme de la foire du livre est le suivant :

Conférence, samedi 4 mars 2023, amphithéâtre de l'Hôtel du

Cali Loisirs, un programme bien chargé

Les ateliers des loisirs créatifs pour les enfants ont lieu les mardis et jeudis de 17 h 30 à 19 h. Pour faciliter l'organisation pour les parents qui le souhaitent, nous récupérons les enfants à 17 h à l'école de Naves. Une nouveauté à compter du 9 février : cet atelier sera ouvert aux adultes 2 fois par mois.

Pour tous renseignements.

Atelier enfants Lili Plas 06 79 08 34 21

Ateliers Adultes Delphine Taffin 07 70 00 48 93

Naves Animations, le bilan

L'année 2022 s'est clôturée avec le Marché de Noël du 18 décembre dans la nouvelle salle polyvalente. Merci encore à la Municipalité et aux agents techniques qui ont œuvré pour que nous puissions disposer de cette salle en temps et en heure. Merci à vous d'être venus à notre rencontre. Nous vous donnons rendez-vous pour la Foire aux vins du 22 avril de 16 h à 21 h et du dimanche 23 avril de 9 h à 18 h. Cette année, nous organiserons un vide-grenier qui a manqué durant les années covid ainsi qu'un repas le dimanche midi, un peu différent des autres années. Nous vous en dirons un peu plus début mars .

Nav'y Danse



L'année a débuté par un stage de Rock n'Roll qui s'est déroulé au gymnase du Lycée Edgard Pisani le samedi 10 septembre 2023.

Une trentaine de personnes étaient présentes et toutes ravies d'avoir pu en deux heures apprendre non seulement les pas du rock, mais surtout quelques figures. Figures que chacun et chacune ont eu le plaisir d'approfondir au cours des séances qui se sont déroulées le vendredi soir de 19h à 20h du 16 septembre au 16 décembre 2022.

Le samedi 07 janvier 2023, a eu lieu dans la salle pré-bourru, un stage de danse «BACHATA», Dans une très belle ambiance, 35 personnes étaient présentes lors de ce stage, autour de notre professeur de danse Éric Marty, qui a su, à travers son talent, son écoute et son sens de l'observation, nous faire découvrir les pas de cette magnifique danse latine.

De ce stage ont découlé des cours hebdomadaires sur ce thème le vendredi de 19h à 20h, jusqu'au 31/03/2023.

À vos agendas :

Prochain événement : stage de Danse Cha-Cha : le Samedi 08 Avril 2023 de 17h à 20h.



Randonnée des feuilles mortes, 1500 participants, objectif atteint

Le soleil éteignait les dernières étoiles dans le ciel et illuminait déjà l'arche de départ de la 25^{ème} randonnée des feuilles mortes, à Naves, lorsque les premiers participants se sont élancés sur les tracés préparés pour marcheurs et vététistes, laissant augurer d'une participation importante. Les bénévoles des Chandarers avaient bien fait les choses. Un café chaleureux à l'accueil, le gymnase aménagé en files pour les inscriptions ou pour le pointage des pré-inscrits, des explications relatives à l'intérêt de s'élancer sur les différentes boucles, tant en ce qui concerne les difficultés que la surprise des paysages, un encadrement pour les plus jeunes et surtout, la perspective d'un balisage de qualité.

Tout était réuni pour que cette randonnée devienne la randonnée des records. L'effervescence des inscriptions passée, le verdict est tombé : 496 vététistes ont partagé la joie de participer avec 909 marcheurs. Autre élément de satisfaction, le nombre de jeunes qui étaient présents, soit 105. Au total, 1 510 inscrits ont bouclé les différents parcours.

Comme il se doit, sous un soleil radieux, un long moment de convivialité et de partage après le bouillon réparateur a permis à chacun de louer la qualité des parcours, la beauté des paysages, chacun reconnaissant que les feuilles mortes qui tapissaient le sol répondaient au chatolement de la canopée qui, en cette journée d'automne estival, arborait ses plus belles couleurs, sans oublier l'incontournable pain d'épices des ravitaillements dont la saveur est « la madeleine » de la rando.

Pour remercier les organisateurs, nombre de participants se sont donné rendez-vous pour l'année suivante, regrettant une attente de 365 jours.

L'association remercie tous ces fidèles participants qui contribuent au succès de la randonnée ainsi que les propriétaires qui autorisent le passage « en site privé » et qui nous accueillent pour proposer un havre pour le ravitaillement et s'engage à un accueil de même qualité pour la prochaine Rando des feuilles mortes.

Nos activités : Vous pouvez participer à nos activités, tout au long de l'année : les randonnées hebdomadaires, mercredi et jeudi, les sorties VTT du dimanche.

L'école VTT ne peut accueillir de nouveaux jeunes mais il vous est loisible de venir assister à leurs activités au Bike park, chaque samedi matin.

Préparez vos promenades sur nos « chandarers » avec le livret « Les balades de Fanny, balades en poche », en vente à l'Oustal.

Pour nous rejoindre :

mail : chandarers.naves@gmail.com

Site : <http://www.chandarers.org>

Facebook.com/ChandarersNaves



Collectif Santé LNSC

La quête pour trouver des praticiens pour notre territoire continue et le collectif a œuvré tout au long de l'année 2022.

Outre un publipostage de nos flyers aux divers coins de la France, la diffusion d'une vidéo relayée par un reportage sur Corrèze.tv et une interview sur France 3, une journée d'accueil a été organisée le 26 novembre. Six jeunes gens ont été accueillis afin de leur faire découvrir les ressources de notre secteur tant sur le plan professionnel que sportif, touristique, ludique et culturel. Cette journée avait aussi pour but de provoquer des rencontres pouvant faire naître des envies de collaboration professionnelle. Ils ont été accompagnés par des acteurs du domaine de la santé, des élus et des bénévoles du collectif montrant toute l'importance que chacun porte à ce projet.

En souhaitant de tout cœur que 2023 voie l'arrivée de médecins prêts à prendre la relève et à assurer la prise en charge de nos concitoyens, nous sommes déterminés



à poursuivre nos efforts.

Notre AG se tiendra le 17 février à 20h30 à la salle des fêtes de St-Clément.

www.facebook.com/CollectifsanteLNSC

La toiture de la salle multi-activités va produire de l'électricité

Dans les semaines qui viennent, la toiture de la salle multi-activités verra l'installation d'une centrale photovoltaïque de 100 kWc. Portée par la SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze, société coopérative dont la commune et de nombreux Navarois sont sociétaires, cette centrale verra bientôt le soleil. Le conseil coopératif a choisi l'entreprise Girerd ENR, installée à St Viance, pour réaliser le chantier, dans l'objectif affiché de privilégier, autant que possible, des retombées économiques locales. Le transformateur devrait être installé très rapidement par Enedis, ce qui devrait permettre de profiter des beaux jours de printemps et d'été, période d'ensoleillement maximal.

La SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze, à laquelle la commune participe au conseil coopératif, porte un modèle qui semble susciter de l'intérêt. Fin 2022 ce sont 161 sociétaires qui ont acquis des parts sociales, 148 citoyens (à plus de 90 % corréziens et majoritairement de Naves), 2 sociétés et 11 communes (dont Naves), n'hésitez pas à participer également si vous le



souhaitez. Dans le même temps, Energies Cœur de Corrèze a répondu à deux appels d'offre de la Région Nouvelle-Aquitaine et les deux appels d'offre ont été retenus. Un peu plus de 100 000€ de subventions ont été octroyés par le Conseil Régional. Le Crédit Agricole a également décidé de soutenir le projet en proposant un prêt à un taux attractif. Tous ces soutiens sont importants pour le développement de projets futurs.

Cette société coopérative ne fonctionnant que sur du bénévolat, n'hésitez pas à donner un peu de votre temps en rejoignant le conseil coopératif ou les groupes de travail qui gèrent la société. De même, si vous connaissez des toitures qui vous paraissent possibles d'équiper, n'hésitez pas à contacter les bénévoles, ils viendront voir si le projet est envisageable.

Pour contacter la SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze

Mail : coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr – Téléphone : 06 70 48 27 18 – Ou laisser un message à l'accueil de la mairie

L'Association NAV'ART VITRIL s'est réunie vendredi 20 janvier pour son Assemblée Générale. Après avoir présenté les différents bilans, un nouveau président a été élu en la personne de Guy Douhet. Pour conclure cette AG, nous avons partagé le pot de l'amitié suivi d'un repas au restaurant « ô p'tits Oignons » à Tulle qui a ravi toutes les papilles.



Un goûter de Noël réussi

À l'approche des fêtes de fin d'année, les membres de l'association des parents d'élèves avaient concocté un joli programme pour tous les élèves de l'école de Naves pour le traditionnel « goûter de Noël ».

Les élèves de maternelles, après avoir goûté, chanté, dansé ont profité de la visite du Père Noël. Celui-ci leur a remis individuellement un cadeau, un joli livre avec un chocolat en père Noël, offert par l'APE. Mais ce n'est pas tout, tous les élèves de l'école se sont réunis dans l'après-midi dans la salle des Saint Martial pour assister à un spectacle de magie, qui a enchanté les enfants. L'ensemble des membres de l'APE remercie l'équipe enseignante qui les suit dans tous les programmes qui sont organisés mais également la mairie pour leur participation financière pour le spectacle.

L'APE ne s'arrête pas là, elle prévoit de belles choses. On peut déjà vous dire que les petits princes, rois, chevaliers, princesses et bien d'autres devront bientôt se préparer pour le Carnaval de l'école qui se déroulera le samedi

11 mars avec une soirée truffade à la salle du Pré Bourru pour finir en beauté. Et pour le reste à venir, surprise...



Ecurie des Vergnes

La Fédération Française d'Equitation propose aux établissements de s'engager dans une démarche qualité. Dans le cadre de cette démarche, l'établissement « Ecuries des Vergnes » a été audité sur des critères de qualité et de sécurité concernant la communication, les structures d'accueil, les aménagements et les activités proposées et a reçu les labels suivants :

- Ecurie de compétition complet entraînement AM
- Bien-être animal

Nous félicitons cet établissement et son chef d'exploitation Julien Salavert, également moniteur d'équitation, pour la qualité globale des prestations.



Repas choucroute pour l'AJON

L'association a proposé un repas choucroute, une centaine de convives se sont retrouvés dans la salle des Saint Martial.

Un voyage s'organise du 28 avril au 2 mai chez nos amis d'Ornbau. Au programme : visite d'une cave à vins, d'une brasserie, de la ville de Rothenburg, visite du club automobile Mercedes Benz, visite du lycée agricole de Triesdorf, fête de l'arbre de mai à Ornbau, croisière sur l'Altmühlsee, un séjour riche dans lequel nous signerons notre charte de jumelage.



Une deuxième vie pour les jouets

Les élèves du groupe scolaire Marcel Estrade ont fait le tri de leurs jouets et les ont remis aux représentants de la Ressourcerie du Carnyx, Fabrice Rougerie et Julie Fastré, juste avant Noël.

C'est ainsi que ces jouets ont probablement trouvé une deuxième vie, pour le plaisir d'un autre enfant. C'était aussi l'occasion de réaliser un défi collectif pour les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 qui ont reçu depuis la rentrée de septembre, un livret du civisme.

Dix thèmes sont abordés afin de mieux connaître la commune de Naves, d'éveiller la curiosité et la participation des élèves au bien-vivre ensemble. Parmi ces thèmes, la solidarité avec le défi collectif « Tous ensemble trie vos jouets et faites un don à la Ressourcerie du Carnyx de Naves. » un geste que les élèves ont concrétisé !



Geneviève Seignolles, accompagnée de Jocelyne Pèbre, présidente des Amis de la Vignotte, a pu valider un des premiers défis du livret du civisme.

La municipalité et la Ressourcerie du Carnyx remercient tous les participants pour leur générosité et leur solidarité.

Aux arbres, citoyens

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la laïcité et à la biodiversité, vendredi 9 Décembre, la municipalité de Naves a profité de cette journée pour planter, avec les élèves du CM1, un arbre de la laïcité dans une cour du groupe scolaire Marcel Estrade.

Cette action s'inscrit aussi dans la volonté d'aménagement et de végétalisation des deux cours de l'école.

Déjà avertis et sensibilisés à cette loi de séparation de l'église et de l'état, les jeunes élèves, après avoir versé quelques pelletées de terre sur cet érable, ont offert un instant émouvant en entonnant la chanson de Yannick Noah, « aux arbres citoyens ».



Des bénévoles pour l'aide aux devoirs



Volontaire en service civique, Léa Rigaudie-Crozat, assurait seule l'aide aux devoirs depuis la rentrée 2022.

Apprécié par les enfants et les parents, ce service pouvait accueillir

un groupe du CP au CM2 jusqu'à 25 élèves. Il était difficile de s'occuper de chaque élève compte tenu des différences de niveaux. Aussi, une autre organisation a été mise en place depuis le 7 novembre. Merci aux quatre bénévoles, Jocelyne Pèbre, Dominique Dumon, Régine Faure et Julia Bedessem qui se relaient pour accompagner les élèves.

Deux groupes ont été constitués :

- Groupe 1 pour les CP et CE1, avec un adulte bénévole, de 17h à 17h30 les lundis, mardis et jeudis,

- Groupe 2 pour les CE2, CM1 et CM2, avec Léa et une bénévole, de 17h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Afin d'éviter des perturbations, les parents ayant inscrit leur(s) enfant(s) à l'aide aux devoirs ne le(s) récupèrent qu'à partir de 17h30 (sauf raisons exceptionnelles).

Toute personne qui souhaiterait également participer à ce moment intergénérationnel peut se manifester auprès de la mairie ou de Michel Merckx, adjoint en charge des affaires scolaires.



L'école a besoin de tous vos enfants !

Cette année encore, malgré les effets d'annonce sur la volonté de réduire les effectifs pour améliorer les apprentissages, des classes vont être supprimées en Corrèze (plus d'une dizaine). Notre école est menacée, nous avons été alertés et avons pris contact avec l'inspecteur départemental que nous avons reçu en mairie le 18 janvier 2023

Sur ses conseils, nous avons également écrit au DASEN pour lui préciser les effectifs en septembre 2023, au lieu de 171 prévus il y aura 177 inscrits à la rentrée. Même si nous conservons les huit enseignants, le problème se posera à nouveau en 2024.

L'école est une priorité de notre mandat, sa rénovation complète est en cours de la maternelle au primaire en passant par la cantine

Le maintien des huit classes, c'est l'affaire de tous. Des enfants sur la commune sont parfois inscrits ailleurs. De plus, certains logements vacants pourraient être occupés par des familles. Chacun doit pouvoir vanter les avantages de notre école :

-Un enseignement de qualité

-Des locaux en cours de rénovation

-Des repas cuisinés, par un chef, à partir de produits bio et locaux

-Le dispositif Cantine à un 1€ mis en place en 2023

-Une garderie de 7h à 19h

-Un dispositif d'aide aux devoirs

Nous comptons enfin sur les parents d'élèves pour se mobiliser le moment venu. Merci par avance à toutes et à tous.

Une classe entièrement rénovée

Les élèves du cours préparatoire et leur enseignante remplaçante ont retrouvé leur classe depuis la rentrée de Toussaint. La rénovation totale comprend des travaux d'isolation, le changement des huisseries et un éclairage avec des leds permettent de gagner en confort pour les élèves et de faire des économies. Une deuxième porte a été réalisée pour que cette classe puisse accueillir en toute sécurité plus de 19 élèves. Des couleurs chaudes ont été choisies par la maîtresse. Un tableau numérique interactif complète cette belle réalisation.

Tous ces travaux ont été exécutés grâce à l'aide conjointe du Conseil Départemental et des services de l'Etat.

La mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du groupe Marcel Estrade se concrétise avec notamment un ascenseur qui va assurer un arrêt sur quatre niveaux avec une mise en service imminente.



Tribune de la majorité

Les réseaux sociaux offrent la possibilité théorique d'exprimer librement les points de vue les plus divers. Sur ceci, (à condition d'y avoir accès) tout le monde peut ouvrir un compte et donc s'exprimer. Internet devient donc le lieu d'une formidable richesse d'expression et de pluralité. Il permet également de trouver de précieuses informations et de communiquer.

Mais lorsqu'il s'agit de réfléchir ensemble sur la façon d'améliorer notre quotidien, les infrastructures communales, la sécurité de tous, la discussion commune en présentiel n'est-elle pas plus appropriée et plus enrichissante ?

La liberté de s'exprimer et d'échanger sur un sujet collectif est proposée lors de réunions. Certes, on ne pourra pas satisfaire tous les citoyens ayant obligatoirement des opinions diverses. Mais c'est la richesse du débat où chacun apporte sa pierre à l'édifice dans l'intérêt de tous qui fera parfois émerger des solutions auxquelles on n'avait pas pensé !

La critique pure et simple, via facebook, sans prendre la peine de la réflexion commune sans se confronter à des avis divergents semble vouloir surtout déstabiliser les acteurs ; elle est en tout cas stérile pour la collectivité. En effet, ces posts ne respectent aucun cadre de discussion préalable et créent un climat de contestation, plutôt qu'un moment d'échanges où l'on peut entendre l'avis de tous et construire ensemble .

Si les réseaux sociaux sont capables de permettre la communication entre de nombreux interlocuteurs, ils sont aussi le lieu de discussions partisans et stériles qui s'enflamment et empêchent tout débat démocratique pourtant nécessaire aux échanges citoyens et au vivre ensemble.

Anne-Marie Brunerie

Tribune de l'opposition

Chères Navaroises, chers Navarois,
Après une année 2022 marquée par les nombreuses conséquences économiques des conflits géopolitiques, nous débutons une nouvelle année pleine d'incertitudes mais également tournée vers l'espoir. Nous vous souhaitons une année de bonne santé personnelle et collective, agrémentée de réussites.

En cette année 2023, nous souhaitons aussi que notre territoire communal et intercommunal puisse maintenir ses activités et s'ouvrir vers d'autres perspectives ou d'autres ambitions.

En cela nous pensons que la représentation démocratique est la pierre angulaire de notre République et du bon fonctionnement de nos collectivités. Et c'est pourquoi, nous considérons que le conseil municipal est la séance de discussion essentielle à la bonne marche de

notre territoire. Ces dernières années, nous constatons la quasi-absence de public dans ses séances et le désintérêt croissant vis-à-vis des décisions locales. Nous vous invitons donc à venir écouter les débats et les positions de chacun (6 par an, en soirée, à la mairie de Naves).

Notre équipe affirme ses propositions pour la bonne marche de la commune. Nous interrogeons, questionnons, proposons ou encore alertons sur de nombreux sujets, évitant ainsi quelques déraillements lorsque nous sommes entendus.

Vos élus, Béatrice, Nathalie, Michaël et Christophe, restent à votre écoute pour relayer vos propositions et faire entendre votre voix.

À bientôt.

L'État Civil

Naissances

- Gabin, Mahé BALLET, le 16 novembre 2022
- Louise, Jacqueline BRISSON, le 29 décembre 2022

Félicitations !

Décès

- Jean, Louis PASCAL, le 7 octobre 2022
- Guy, Louis, Théodore PIRON, le 8 octobre 2022
- Jeanne, Jacqueline, Renée CROZAT veuve DUMON, le 11 octobre 2022

- Marie, Madeleine CERON veuve LACROIX, le 12 octobre 2022
- Yvette, Marie MONEDIERE veuve EYROLLES, le 16 novembre 2022
- Paul BRUN, le 24 novembre 2022
- Marcelle, Louise DUCHE veuve PERRIER, le 24 novembre 2022
- Marthe, Odette GUIRAUD veuve VAR, le 25 novembre 2022
- Janine BEYSSAC veuve TARAVILLO, le 28 novembre 2022
- Bertrand CHARBONNEL, le 27 novembre 2022
- Juline, Antonietta, Caecillia VANDEWEGHE, le 9 décembre 2022
- Anne-Marie SOULIER épouse JOUVE, le 13 décembre 2022
- Julie, Jeanne, Gilberte MADELMONT veuve DUMOND, le 15 décembre 2022
- Pascal, Christian, Claude BALLEREAU, le 16 décembre 2022
- Andrée, Anne, Antoinette SOLEILHAVOUP veuve VALADE, le 19 décembre 2022
- Marguerite, Lucie BOUYSSSE veuve RHODE, le 28 décembre 2022
- Marie-Louise LAPORTE veuve CLOFF, le 3 janvier 2023
- Monique SEGUY veuve

- MADELMONT, le 4 janvier 2023
- Michel, Pierre VIGOUREUX, le 7 janvier 2023
- Michelle, Denise CUEUILLE veuve CORREZE, le 13 janvier 2023
- René BEYSSERIE, le 14 janvier 2023

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles

mémotri

À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

Pour bien trier

- Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

Tous les emballages en plastique

- Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



Tous les emballages en papier et carton

- Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



Nouveau



Tous les emballages en métal

- Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



À trier

Tous les papiers

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Informations complémentaires

syttom19.fr
syttom19@syttom19.fr
05 55 22 61 30

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

